

Marie Moret à madame veuve Laporte, 26 mai 1894

Auteur·e : **Moret, Marie (1840-1908)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Pascaly, Charles-Jules \(1849-1914\)](#) est cité(e) dans cette lettre
[Roger et Laporte](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-54

Collation1 p. (484r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à madame veuve Laporte, 26 mai 1894, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/01/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/32752>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [26 mai 1894](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Roger et Laporte](#)

Lieu de destination 7, rue des Saintes-Maries, Nîmes (Gard)

Description

Résumé Demande à l'imprimerie d'intégrer les dernières corrections envoyées par Jules Pascaly avant de procéder au tirage des feuilles du numéro de juin 1894 du *Devoir*.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#)

Personnes citées [Pascaly, Charles-Jules \(1849-1914\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Pascaly, Charles-Jules (1849-1914)

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité

- Presse
- Syndicalisme

Biographie Journaliste français né en 1849 à Uzès (Gard) et décédé en 1914 à Paris. Fils d'un cordonnier d'Uzès, Jules Pascaly débute en journalisme en 1879 en tant que rédacteur à l'agence Havas à Paris. À partir de 1882, il est rédacteur et journaliste parlementaire pour *La France* (Paris, 1862-1937), le *Petit Provençal* (Marseille, 1880-1944) ou *Le Petit Méridional* (Montpellier, 1876-1944). Ami du coopérateur Auguste Fabre, Jules Pascaly, est sur la recommandation de ce dernier, employé au Familistère en 1879. « C'est le premier homme au cœur droit et vraiment sympathique aux idées d'association qui me soit encore venu. », écrit Jean-Baptiste André Godin à Auguste Fabre le 21 décembre 1879. À partir de 1880, il rédige des articles pour le journal du Familistère, *Le Devoir*. Il exerce la fonction de secrétaire quand Godin le proclame associé de l'Association coopérative du capital et du travail le 12 septembre 1880. En 1888, il devient rédacteur en chef du *Devoir*. C'est un proche d'Auguste Fabre et de Marie Moret. Pascaly travaille pour *Le Devoir* tout en étant journaliste parlementaire à Paris. Il vit avec Amélia Degret (1856-1902), avec laquelle il a un fils, Michel Pierre Charles Pascaly (1886-1966), et une fille, Louise. Jules Pascaly se marie avec Amélia Degret en 1896. Pascaly est

vice-président de l'Association syndicale et professionnelle des journalistes parlementaires. Il est nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1906. Marie Moret utilise le surnom "Mich" pour désigner Jules Pascaly dans la correspondance qu'elle lui adresse.

NomRoger et Laporte

GenreNon pertinent

Pays d'origineFrance

ActivitéImprimerie

BiographieImprimeur établi à Nîmes (Gard) dans la seconde moitié du XIXe siècle.

En 1894, la raison sociale de l'imprimerie devient Veuve Laporte.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/07/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Quimper
26 mai 1848

Madame M^{me} Laporte,

Celle-ci est ma 1^{re} lettre
d'aujourd'hui. Je reçois sans
lettre de M. Paschal me disant
que il nous a remises les
épreuves de la fin de son
article : "Les socialistes
au Parlement" et me signa-
lant une phrase, savoir qu'il
a souhaité la suppression
du tout commencé que
nous ne tierez pas sans
avoir reçue les corrections
de M. Paschal, il me resta
elles devaient nous arriver
avant les miennes (nous)

et moins loin de nous que
moi. C'est d'ailleurs simplement
par excès de précaution,
pour ainsi dire que je
vous adresse cette 1^{re}
lettre.

La phrase dont il
vous demande la suppres-
sion se trouve fin de
la page 33^e. Elle est
écrite comme :

"Entre les deux chambres dont
a l'une, celle qui ne tient pas
à ses pouvoirs de peuple,
à l'autre indépendamment entraîner
le travail de l'autre, le
complot est permanent."

Elle revient à peu
peu en mènes termes
plus loin ; c'est pourquoi
je base ma question sur
la suppression. Veut-il